Travail et transitionS
Correspondance : 1 rue de l'Avenir - 31 800 Saint-Gaudens
N°OF : 119 109 027 91
Siège : 4 rue des Arpentis 91430 Vauhalan
0782887479
contact@travail-transitions.fr

Programme de formation

Date de génération : 07/05/2025

Approfondir le montage d'une coopérative d'habitation

But de la formation

Le but de la formation est de comprendre les principaux piliers d'une coopérative d'habitation pour que les porteurs de projets puissent mieux appréhender les enjeux de développement de leur propre coopérative sur leur territoire.

Compétences visées

1. Saisir les piliers d'une coopérative d'habitation
2. Intégrer le modèle économique et juridique d'une coopérative d'habitation
3. Comprendre la nécessité d'intégrer d'autres parties prenantes au service d'un territoire

Pré-requis

Avoir visité un projet existant de coopérative d'habitant et rencontrer ses habitants et/ou avoir suivi une visio d'information du modèle de coopérative d'habitation (1h) Et à minima, avoir réalisé un entretien avec le formateur au préalable pour vérifier l'adéquation entre les attentes du stagiaire et le contenu de la formation

Liste des référents

Référent administratif : contact@travail-transitions.fr

Référent pédagogique : Se référer au site web

Référent handicap : contact@travail-transitions.fr

Type de public

Professionnels de l'immobilier et de l'habitat participatif, Particuliers autodidacte sur l'immobilier

Équipements nécessaires

Formation en présentiel

Moyens pédagogiques

Power-Point, Tableurs financiers, Statuts d'entreprise, Vidéo sur le montage juridique, Jeux de rôles avec personnas, Jeux brise-glace

Documents remis en fin de formation

Livret contenant la présentation PowerPoint avec annexes présentées en formation : Tableurs financiers et exemple de statuts d'entreprise Ressource bibliographique

Travail et transitionS
Correspondance : 1 rue de l'Avenir - 31 800 Saint-Gaudens
N°OF : 119 109 027 91
Siège : 4 rue des Arpentis 91430 Vauhalan
0782887479
contact@travail-transitions.fr

Méthodes pédagogiques

Méthode Transmissive
Méthode Démonstrative
Méthode Active

Durée

14 heures (2 jours).

Programme

Jour 1 :
• 10h– 11h00 accueil des participants et présentation de la formation
• 11h – 11h15 : pause
• 11h15-13h00 : La coopérative d'habitation et ses piliers => Powerpoint avec temps de questions / réponses
• 13h-14h30 : Pause déjeuner
• 14h30-16h15 : Le modèle juridique => Mise en situation sur le multi-sociétariat
• 16h15 -16–h30 : pause
• 16h30-18h : Le modèle économique => Powerpoint avec temps de questions / réponses
• 18h-18h30 : Bilan de la journée

Jour 2 :
• 08h30 – 09h : Présentation de la journée
• 09h-10h30 : Les différentes parties prenantes au service de l'intérêt collectif du territoire
• 10h30 – 10h45 : pause
• 10h45 – 12h00 : La participation des citoyens et le rôle des habitants
• 12h00-13h30 : Pause déjeuner
• 13h30 – 15h30 : Mise en situation sur le montage d'une coopérative d'habitation
• 15h30 – 15h45 : pause
• 15h45 – 16h30 : évaluation et clôture de la formation

Accessible aux personnes en situation d'handicap : oui